



## EDITO

### TRAVAUX DE VOIRIE, AMENAGEMENTS A VENIR

Lors de la séance du 6 novembre dernier, le conseil municipal a approuvé certains travaux de voirie (un des dossiers à l'étude évoqué dans Infos Le Theil d'octobre).

Ceux-ci concernent :

- En premier lieu, les aménagements de la rue du Verger et des Perrières ainsi que la création de parkings handicapés aux abords des bâtiments communaux recevant du public (réglementation accessibilité Handicap et PMR),
- l'aménagement de 2 passages piétons rue des Primevères et de la Roseraie,
- la création d'un passage piétonnier pour rejoindre la Chapelle Notre Dame de Beauvais depuis le passage à niveau,
- et, enfin, la réfection de la placette de la Résidence de Beauchêne.

L'ensemble de ces travaux est programmé fin 2017 – début 2018.

Nous remercions la population pour sa compréhension et son indulgence durant ces travaux.

Jean-Louis COCAULT

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 octobre 2017

Suite à la démission de l'adjoint à la vie scolaire, proposition de délibération pour réduire le nombre d'adjoints. Après vote à bulletin secret, le Conseil décide par 12 voix "pour", 6 voix "contre" et 1 abstention, de réduire le nombre d'adjoints de 5 à 4. Mme Forestier qui occupait le poste de 5<sup>ème</sup> adjoint en charge de la culture, de la jeunesse et de la vie associative devient 4<sup>ème</sup> adjoint, en charge également des affaires scolaires et services périscolaires et du centre de loisirs.

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées : présentation du rapport d'activité 2016.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Syndicat Départemental d'Énergie 35 : présentation du rapport d'activité 2016. Le Conseil approuve à l'unanimité ce rapport.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil : présentation du rapport d'activité 2016 sur le service public d'eau potable. Le Conseil approuve à l'unanimité ce rapport.

Service Public d'Assainissement Collectif

- présentation du rapport d'activité 2016 sur le prix et la qualité du service. Le Conseil approuve à l'unanimité ce rapport.

- proposition de reconduction des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs 2017, à savoir : part fixe annuelle = 40 €/abonné et part variable = 1.35 €/m<sup>3</sup>.

Rentrée scolaire 2017-2018 à l'école publique : Organisation des services (poste d'atsem).

Après lecture du courrier et d'une note sur les fonctions d'ATSEM reçus de l'école publique et après débat et vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide par 15 voix "non", 3 voix "oui" et 1 blanc de ne pas mettre à la disposition de l'école un 2<sup>ème</sup> poste d'ATSEM à temps plein pour la 2<sup>ème</sup> classe (MS-GS). Le dispositif mis en place depuis la rentrée se poursuit pour toute l'année scolaire : un agent sera présent le matin de 8h45 à 12h dans la classe de MS-GS.

Affaires scolaires : attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour l'année 2017-2018.

Le Conseil Municipal décide par 18 voix "pour" et 1 abstention de porter le crédit par élève pour les fournitures scolaires à 40 € (au lieu de 38.30 € les années précédentes), soit un total de 4 200 € pour 105 élèves à l'école publique (35 maternelles et 70 primaires) et 2 880 € pour l'école Ste-Marie/RPI pour 72 élèves (18 maternelles et 54 primaires).

Service technique : acquisition d'un équipement de sécurité pour le camion-benne. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Self Signal pour l'acquisition d'un équipement de sécurité (triangle de toit et gyroled orange) pour le camion-benne d'un montant de 693.62 € ht soit 832.34 € ttc et le devis Sofibac d'un montant de 108 € ht soit 129.60 € ttc pour la fourniture de balisage précédé.

Résidence de Bon Abri : location du logement n°2. Le Conseil accepte la location de l'appartement T1 bis d'une surface de 31.03 m<sup>2</sup> et d'un loyer de 177.82 € à M. et Mme Silviu et Claudia Caranfil à compter du 6 octobre 2017.

CCPRF : modification des statuts pour GEMAPI. Le Conseil accepte par 18 voix pour et une abstention les modifications des statuts pour l'ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations) à partir du 01/01/2018.

Urbanisme : DPU, examen d'une DIA pour un bien situé 6 rue des Camélias. La Commune décide à l'unanimité de ne pas préempter ce bien.

Cadre de vie : Illuminations de fin d'année, acquisition de guirlandes. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 1 751.50 € ht soit 2 101.80 € ttc pour l'achat de guirlandes "cristalline" auprès de la Société HTP de Guichen.

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 4 décembre 2017, à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune du Theil de Bretagne va procéder au recensement de la population en 2018. Cette opération se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Les personnes intéressées pour assurer les fonctions d'agents recenseurs peuvent faire acte de candidature auprès de la mairie (lettre de motivation + CV) avant le 7 décembre 2017. Profils exigés : sens relationnel, rigueur, capacité à se déplacer, discrétion et disponibilité.

### SMICTOM - RAPPEL

A noter que certains points de tris en campagne seront aménagés ou déplacés dans le cadre de la collecte des ordures ménagères en bacs pucés.

Depuis le 10 novembre, la borne d'apport volontaire (BAV) rue des Perrières fonctionne avec un badge.

### ILLUMINATIONS DECORATION DE NOEL

Les décorations seront mises en place le samedi 9 décembre à 10h00. La mise en éclairage entre le 01/12 et le 08/12. De nouvelles illuminations seront installées route de Janzé.

Geneviève FERRÉ

### PALMARÈS 2017 – CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Lors de la cérémonie de remise des prix le 13 octobre dernier, notre commune figurait au Palmarès (Hors concours) et s'est vue attribuer un abonnement annuel aux Cahiers du Fleurissement offert par le CDT et le Conseil Départemental. Une nouvelle récompense pour nos agents, et le comité consultatif Cadre de vie.

Geneviève FERRÉ

### NOUVEAUX THEILLAIS « FAITES VOUS CONNAITRE »

Vous venez de vous installer au Theil. Nous vous invitons à vous faire connaître, afin de recevoir votre invitation à la cérémonie des vœux de la Municipalité le **vendredi 5 janvier à 20h30** au restaurant Le Theillais.

Sur notre site internet : <http://leteildebretagne.fr/?Contact> ou par tél à la mairie 02 99 47 74 07.

### PACS

#### NOUVELLES DEMARCHES A EFFECTUER EN MAIRIE

Depuis le 1er novembre, les PACS (Pactes Civils de Solidarité) sont transférés aux mairies. Si vous souhaitez conclure un pacs, vous devez retirer un dossier près de la mairie. Une fois votre dossier déposé complet, un rendez-vous vous sera proposé sous une quinzaine de jours. Les deux partenaires devront être présents en personne et ensemble. D'autre part, il faut noter que les notaires sont également habilités à enregistrer les pacs.

### LISTES ELECTORALES

Vous allez atteindre votre majorité avant le 1er mars 2018 ou vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant à la Mairie avant le **31 décembre 2017** muni de **vosre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance EDF, téléphone...).

Pensez également à signaler à la Mairie tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune.

### VOUS DÉMARCHES ET FORMALITÉS

#### Dématérialisation des démarches pour vos véhicules

De nombreuses démarches administratives doivent désormais être effectuées en ligne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan national Préfecture Nouvelle Génération qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Les demandes de carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise ainsi que toutes les démarches concernant les véhicules (duplicata de certificat d'immatriculation, changement d'adresse, déclaration de cession de véhicules), doivent être effectuées sur le site **ants.gouv.fr**

Si vous ne disposez pas d'accès internet, des points numériques en préfecture ou sous-préfecture sont à votre disposition.

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

Afin de prétendre à l'octroi d'une subvention pour 2018, désormais chaque association doit faire la démarche près de la mairie pour se procurer les formulaires à remplir. Vous pouvez éventuellement en faire la demande par mail (mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr)

La date limite de dépôt est fixée au **31 janvier 2018**. Après cette date, votre demande ne sera pas prise en compte.

### PRESENT DU NOUVEL AN

La visite des membres du CCAS, auprès des personnes âgées de 76 ans et plus, pour offrir le présent du Nouvel An s'effectuera entre le **5 et le 8 janvier 2018**.

### BIBLIO'THEIL

#### NOUVEAU

A tous les lecteurs de Biblio Theil, quelques nouveaux bénévoles sont actuellement en formation merci de leur réserver le meilleur accueil.

#### Prix Tatoulu

Le prix littéraire Tatoulu pour les enfants du CE1 à la 3<sup>ème</sup> est lancé, 4 livres par niveau sont à votre disposition dans les bibliothèques du Pays de la Roche aux fées.

#### Rencontre

Dans le cadre du salon de la BD à Janzé le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, nous recevons à la bibliothèque du Theil de Bretagne l'auteur de BD Laurent Lefeuvre pour un atelier le vendredi 1<sup>er</sup> décembre en atelier TAP.

**Horaires d'ouverture:** mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

**Contact :** 02 99 43 73 55 ou

[bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr)

### RAPPEL - ART ET FANTAISIE

**Exposition-vente le dimanche 3 décembre de 9h à 17h00**  
**Salle communale**

Objets de décoration de la table, broderie, couture, poupées de laine et des idées de cadeaux pour Noël.

Dégustation de crêpes, gâteaux maison, café. Venez nombreux nous rendre visite !

**Contacts :** Marie-Andrée BOUGEARD, 02 99 47 74 73, Marie-Thérèse POIRIER, 02 99 47 74 51 ou Yvette GENOUEL 02 99 47 74 83.

### L'ATELIER FLORAL

Cours animés par Nathalie Hupel, un mardi par mois, salle André Hoisnard. Prochain cours **mardi 5 décembre à 14h ou 20h30** : thème « **Noël de Glace** ».

Pour les fêtes de fin d'année, atelier de Noël, ouvert à tous, le **mercredi 20 décembre soit à 14h, soit à 20h30** (places limitées, pensez à réserver). Salle communale.

Renseignement et inscriptions : Martine Savouré : 02 99 47 76 87 ou Christèle Thomas : 02 99 47 76 35 ou par mail : [atelierfloral.letheil@gmail.com](mailto:atelierfloral.letheil@gmail.com)

### RAPPEL - SOIREE « COUSCOUS-BOURGUIGNON »

Organisée par l'Amicale de l'Ecole Publique le

**samedi 9 décembre**

au restaurant « Le Theillais »

Les bénéfices générés sont entièrement dédiés aux activités, spectacles et sorties scolaires des enfants de l'Ecole Publique. Venez nombreux...

### ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - PREPARATION DE LA RENTREE 2018

Votre enfant est né avant septembre 2016, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2018 ou janvier 2019. N'hésitez pas à en informer l'Ecole publique dès maintenant en appelant le 02 99 47 79 29.

Marie Alonso, Directrice Ecole primaire publique Le Theil de Bretagne.

### CONFÉRENCE

#### Comment éduquer avec fermeté et bienveillance ?

L'association des parents d'élèves du RPI Coësmes - Le Theil vous invite le **samedi 8 décembre 2017 à 20h00** à sa conférence interactive sur "**La Discipline Positive**" avec Cécile BOURSIER à la salle communale de Ste Colombe. Entrée gratuite. Venez nombreux !!!

### Association CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

(\* Covoiturage, parking Miescisko à Retiers – départ randonnée : 14h Dimanche 3: Randonnée au profit du Téléthon. Départ 10h00 du site de la Roche aux Fées.

Samedi 9 : « Rannée - La Guerche » « Les deux saleries ». 7.800 kms. Départ parking de l'étang à Rannée

Samedi 16 : Le Theil de Bretagne « la Rigaudière » 11 kms, variante 9.5 kms. Départ Stade A. Hoisnard Le Theil

**Renseignements :** M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

### AGENDA DECEMBRE 2017

**Samedi 2 :** Loto (Club de football Essé-Le Theil)

**Mardi 19 :** Repas de Noël (Club de la Joie)

### AGENDA JANVIER 2018

**Vendredi 5 :** Soirée des Vœux de la Municipalité

**Lundi 15 :** Concours de belote (Club de la Joie). 13h30 Restaurant Le Theillais

**Mardi 16 :** Galette des Rois (Club de la Joie). 14H00 Restaurant Le Theillais

**Samedi 27 :** Assemblée Générale (Chemins et Randonnées)

Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

### COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

**Renseignements :** CCFR, 16 rue Pasteur, Retiers : 02 99 43 64 87 ou [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

Parution le lundi 27 novembre 2017  
Pour Infos-Le Theil n° 228, articles à déposer pour le **15/12/2017** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué  
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat  
Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 660 exemplaires.

